

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion ordinaire du 8 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le HUIT du mois de DECEMBRE, le Conseil municipal de la commune d'AIRVAULT, régulièrement convoqué, s'est réuni à 20 heures, en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de M. Olivier FOUILLET, Maire d'AIRVAULT.

M. Le Maire informe les membres du Conseil municipal du décès de M. Jacques METREAU et de son remplacement par le suivant de liste : M. Damien GADREAU

Le nombre de conseillers en exercice est maintenu à 22 membres.

16 Conseillers présents : FOUILLET Olivier, JOZEAU Jacky, CHARRIER Maryse, CHABAUTY Viviane, GUILBOT Dominique, MANCEAU Mattieu, PARTHENAY Frédéric, BARIGAULT Véronique, BECUE Patrice, BERTRAND David, BRAUD Françoise, CHAUFOURNIER Joelle, GADREAU Damien, GOURDON Samuel, LIAIGRE Sandrine, ROCHER Lucette.

02 Votants par procuration :

Mme Frédérique DAMBRINE donné procuration à Mme BRAUD Françoise

Mme DURAND Ludivine ayant donné procuration à Mme CHARRIER Maryse

04 Excusés : FAURE Sébastien, DERBORD William, PIGNON Céline, ROUSSEAU Huguette

M Jacky JOZEAU a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : le mercredi 3 décembre 2025

Date de publication : le jeudi 11 décembre 2025

FINANCES - 7.5 SUBVENTIONS

**PROJET DE REHABILITATION ENERGETIQUE ET FONCTIONNELLE DE LA SALLE DU GARAGE DU VIEUX RELAIS.
ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTION.**

DEL.2025-080

Monsieur le Maire expose :

La Commune d'Airvault a décidé de lancer la réhabilitation énergétique et fonctionnelle de la salle du Garage du Vieux Relais,

La consultation des entreprises a été lancée en septembre dernier et les marchés ont été attribués au début du mois de novembre.

Dans le cadre du financement de ce projet, la Commune souhaite notamment, solliciter les partenaires financiers.

Il présente le plan de financement actualisé pour cette opération :

**PLAN DE FINANCEMENT REHABILITATION ENERGETIQUE ET FONCTIONNELLE DE LA SALLE DU GARAGE DU
VIEUX RELAIS EN SALLE MULTICULTURELLE**

DEPENSES	PHASE AVANT-PROJET DÉFINITIF	TTC
HONORAIRES ARCHITECTURE ET INGENIERIE	70 213,21	84 255,85 €
HONORAIRES CONTRÔLE TECHNIQUE	5 690,00	6 828,00 €
HONORAIRES SPS	3 234,00	3 880,80 €
SONDAGE GEOTECHNIQUE	3 861,00	4 633,20 €
Calcul thermique	1 500,00	1 800,00 €
<i>SOUS TOTAL HONORAIRES</i>	84 498,21	101 397,85 €
REHABILITATION ENERGETIQUE ET FONCTIONNELLE DE LA SALLE DU GARAGE		
LOT N° 1 - DÉSAMANTAGE	16 852,00	20 222,40 €
LOT N° 2 - AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS	12 752,56	15 303,07 €
LOT N° 3 - DÉMOLITION - MACONNERIE	228 722,35	274 466,82 €
LOT N° 4 - CHARPENTE BOIS	32 704,31	39 245,17 €
LOT N° 5 - COUVERTURE - ZINGUERIE	27 256,91	32 708,29 €
LOT N° 6 - MENUISERIES EXTERIEURES - MENUISERIES INTERIEURES	111 763,73	134 116,48 €
LOT N° 7 - TRIBUNE	59 610,00	71 532,00 €
LOT N° 8 - CLOISONS SEICHES - FAUX PLAFONDS	36 296,00	43 555,20 €
LOT N° 9 - PEINTURE - REVÊTEMENT DE SOL SOUPLE	23 736,73	28 484,08 €
LOT N° 10 - PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VENTILATION	21 597,51	25 917,01 €
LOT N° 11 - ELECTRICITE CFO - CFA	85 524,11	102 628,93 €
LOT N° 12 - MONTE CHARGE	20 260,00	24 312,00 €
<i>SOUS TOTAL TRAVAUX</i>	677 076,21	812 491,45
TOTAL DES DEPENSES HORS TAXES	761 574,42	913 889,30
FINANCEMENT		
DSIL - Réalisation d'équipement publics ou réhabilitation d'équipements existants et la mise en valeur du site du patrimoine traditionnel permettant un développement des activités dans le domaine touristique, culturelle 3.3 Construire ou réhabiliter les édifices communaux 5.1	Demande sur programme 2026	220 000,00
FONDS VERT - La rénovation énergétique des bâtiments publics		45 000,00
SIEDS - Rénovation énergétique du bâtiment		39 462,00
FEDER 2021- 2027 (AAP - 2ème session)	<i>En cours d'instruction</i>	
TOTAL DES SUBVENTIONS	39.98 %	304 462.00
Autofinancement	60.02 %	457 112.42
		761 574,42

✓ *Monsieur le Maire propose à l'assemblée :*

- De lui donner **délégation pour actualiser le plan de financement** à l'issue de l'attribution des marchés de travaux,
- De solliciter le **soutien financier des différents partenaires** : Etat, Département des Deux-Sèvres, SIEDS, Région, Europe,
- D'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer tout document concernant ce dossier.

✓ *Après en avoir délibéré, le Conseil municipal en décide ainsi, à l'unanimité des membres présents ou représentés.*

Pour extrait certifié conforme, le 11 décembre 2025

Jacky JOZEAU,
Secrétaire de séance,

Olivier FOUILLET,
Maire d'Airvault



AR-Préfecture

079-200085785-20251211-7-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11-12-2025

Publication le : 11-12-2025



Le Maire,

Olivier FOUILLET